

# Sécurité et Sûreté

Mettre en place les bonnes pratiques et s'entourer des bons prestataires



**2 jours (14H)**

**1270 €HT**

**Niveau : spécialité**

## Prochaines dates

> 17 et 18 juin 2024

## Lieu

Paris

## Profil animateur

Consultant Expert

## Objectifs

- > Identifier les différents risques encourus par vos voyageurs pour les aider à mieux y faire face
- > Savoir apporter la réponse appropriée au niveau du Travel Management en cas d'incident ou crise grave
- > Mettre en place la bonne organisation au sein de l'entreprise : bâtir sa feuille de route, définir les règles internes, déployer les bons process, capter les solutions pertinentes du marché sécurité

## Pour qui

- > Travel Manager
  - > Mobility Manager
  - > Gestionnaire de Voyages
  - > Services Généraux
  - > Responsable Sûreté
- En poste ou en recherche d'emploi

## Pré requis

Aucun

## INDICATEURS

**59 stagiaires formés en 2023**  
**96 % : niveau de satisfaction**  
**100% : taux obtention CAGDP**

## PROGRAMME

### 1. Panorama des risques encourus

- > Données générales sur la sécurité des voyageurs d'affaires
- > Les types de risques
- > Les grands principes pour voyager en toute sécurité

**Cas pratique : identification individuelle des types de risques encourus par ses voyageurs**

### 2. La réponse à donner en cas d'incident ou de crise grave

- > La gestion de crise
- > Les modalités de prise en charge : de l'assistance à l'intervention
- > Les types de solutions support
- > Les assurances

### 3. L'organisation de l'entreprise

- > Construire sa feuille de route Sécurité / Sûreté
- > Les règles internes
- > Norme NF ISO 31030 : gestion des risques liés aux voyages – Recommandations pour les organismes
  - o méthode d'évaluation des facteurs de risque
  - o création de plans pour les gérer et communiquer
- > Les prestataires de sûreté
  - o panorama et domaines d'intervention
  - o comment les sélectionner. Les points clés de la consultation : de la définition des enjeux et besoins aux critères de sélection

**EVALUATION** – Questionnaire de satisfaction avec évaluation de l'atteinte des objectifs

## POURSUITE DE PARCOURS

Toute formation Spécifique du dispositif AFTM

## LES + : METHODES MOBILISEES

Contenu théorique – Cas concrets - Mise en pratique individuelle – Supports et outils pratiques

## MODALITES – DELAIS – ACCES - CONTACT

Délai limite d'inscription : 48 H avant le début de la session - Nombre maximum de participants par session : 12  
**Formation accessible aux personnes en situation de handicap**

Information et inscription : [www.aftm.fr/formation/](http://www.aftm.fr/formation/) - [formation@atlans.fr](mailto:formation@atlans.fr) - Tél +33 (0)1 55 20 94 14